



Mise à jour : juillet 2006

**PCE**  
Prêt à la Création d'Entreprise

- Montant compris entre 2.000 et 7.000 €
- Prêt sans garantie ni caution personnelle.
- Finance en priorité les besoins immatériels de l'entreprise.
- Public : Entreprise (personne physique ou morale) en phase de création ou reprise quel que soit le secteur sauf agriculture, intermédiation financière, promotion ou location immobilière.
- Accompagne un concours bancaire compris entre 2 et 3 fois le montant du PCE.
- Le total des ressources mises en oeuvre ne doit pas excéder 45 000 € HT.

Contact à la CCI du Lot : Service Création d'Entreprise  
05 65 20 35 52 – [odile.combebias@lot.cci.fr](mailto:odile.combebias@lot.cci.fr)